



Rapport annuel 2020

Rapports annuels - 2020

Mot de la présidente

L'année 2020 s'est déroulée sous le signe du changement et de la transformation. La pandémie de COVID-19 a posé une série de défis qui nous ont poussés à modifier notre façon d'interagir, de vivre nos vies et de mener nos affaires. En raison des mesures sanitaires, Ingénieurs Canada est passé en mode virtuel et a remodelé sa façon d'offrir des services et de mener à bien ses activités de base. Dans un environnement extrêmement instable, nous ne savions pas à quoi nous attendre, et pourtant, nous avons fait des progrès considérables en 2020. Au cours de la deuxième année du plan stratégique 2019-2021 d'Ingénieurs Canada, nous nous sommes considérablement rapprochés de nos objectifs stratégiques.

En 2020, nous nous sommes concentrés sur le perfectionnement du programme d'agrément, une activité essentielle d'Ingénieurs Canada. Tandis que nous continuons à améliorer la transparence et l'efficacité du système d'agrément, nous avons officiellement lancé le cadre d'évaluation annuelle de la responsabilité en matière d'agrément. Ce cadre unique vient concrétiser une partie de notre plan stratégique et nous aidera à surveiller et améliorer le processus d'agrément. Parallèlement aux travaux reposant sur notre plan stratégique, d'autres initiatives liées à l'agrément ont reflété les changements qui se produisaient autour de nous en 2020. Le programme d'agrément, bousculé par les effets de la COVID-19, s'est attaché à soutenir le passage au mode virtuel des programmes de génie de premier cycle offerts par nos établissements d'enseignement supérieur (EES). Nous avons ainsi prolongé d'un an toutes les périodes d'agrément. Nous avons adopté un système de visites virtuelles pour les nouveaux programmes seulement et mis au point une procédure pour les visites d'agrément virtuelles. En outre, nous avons créé un groupe de travail sur les expériences d'apprentissage des étudiants en période de COVID-19.

L'année 2020 a également été marquée par un changement global sur le front de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI). Dans le cadre de nos efforts soutenus afin d'englober tous les aspects de l'EDI au sein de la profession d'ingénieur, nous avons enregistré des avancées marquantes en 2020. Nous avons notamment présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes un mémoire intitulé « Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les femmes ». Nous avons élaboré un guide visant à changer la culture des employeurs d'ingénieurs; offert à notre personnel une formation sur l'histoire et le vécu des Autochtones; mis au point un guide, Reconnaissance des Premières Nations et des territoires ancestraux, et réseauté et collaboré avec des communautés autochtones.

Malgré les bouleversements qui se produisaient dans notre environnement, nous sommes restés centrés sur notre mission. Ingénieurs Canada existe essentiellement pour soutenir l'adoption de normes élevées et cohérentes en matière de réglementation du génie. Au cours de la dernière année, nous avons constaté qu'un nombre croissant d'organismes canadiens de réglementation adoptaient le système en ligne d'évaluation sur la base des compétences. Ce système permet de mesurer avec plus de cohérence et d'efficacité l'état de préparation d'un candidat au permis d'exercice du génie.

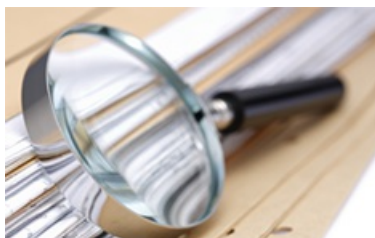
Nos activités de promotion et de sensibilisation visant à encourager un plus grand nombre de jeunes Canadiens à envisager une carrière en génie ont, pour la première fois, pris une forme virtuelle. Ingénieurs Canada a collaboré avec des organismes de réglementation du génie des quatre coins du pays pour mener à bien sa campagne du Mois national du génie et le programme Future City. Pour ce faire, nous avons lancé avec succès une campagne dans les médias sociaux, ainsi que des activités virtuelles.

La pandémie de COVID-19 a provoqué des changements importants, pas seulement dans le monde qui nous entoure, mais également dans la manière dont Ingénieurs Canada agit pour être une force progressiste en génie. Les difficultés qui ont jalonné notre parcours cette année ont également ouvert de nouveaux horizons et nos efforts d'adaptation à des changements rapides ont donné des résultats fructueux dont je suis fière. Nous ne savons pas ce qui nous attend en 2021, mais une chose est certaine : l'année qui vient nous donnera d'autres occasions de promouvoir et d'améliorer la profession d'ingénieur et nous ferons preuve d'agilité pour les saisir.

Cordialement,
Jean Boudreau, FEC, P.Eng.
Présidente, Ingénieurs Canada



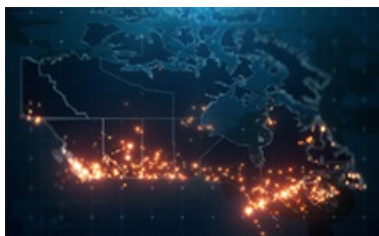
Priorité stratégique 1 :
Programme d'amélioration de
l'agrément



Priorité stratégique 2 :
Responsabilité en matière
d'agrément



Priorité stratégique 3 :
Recrutement, maintien et
développement professionnel
des femmes au sein de la
profession d'ingénieur au Canada



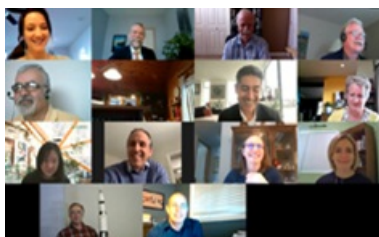
Priorité stratégique 4 : Projet
d'évaluation sur la base des
compétences



Impératif opérationnel 1 :
Agrément



Impératif opérationnel 2 :
Relations avec les organismes de
réglementation



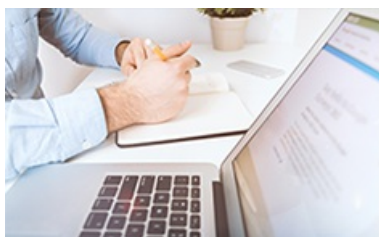
Impératif opérationnel 3 :
Services et outils



Impératif opérationnel 4 :
Programmes nationaux



Impératif opérationnel 5 :
Défense des intérêts de la
profession auprès du
gouvernement fédéral



Impératif opérationnel 6 : Suivi,
recherches et conseils



Impératif opérationnel 7 :
Mobilité internationale



Impératif opérationnel 8 :
Promotion et rayonnement



Impératif opérationnel 9 :
Diversité



Impératif opérationnel 10 :
Protection des marques
officielles



Gouvernance



États financiers

Priorité stratégique 1 : Programme d'amélioration de l'agrément

Le Programme d'amélioration de l'agrément (PAA) est un effort coordonné pour améliorer l'agrément des programmes de premier cycle en génie et l'enquête annuelle sur les inscriptions et les diplômes décernés. Le PAA a franchi d'importantes étapes en 2020.

L'un des principaux objectifs du PAA est d'améliorer le rendement du processus annuel de l'Enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés. Après l'enquête, réalisée en 2019 à l'aide de notre nouvel outil de gestion des données (Tandem), nous avons amélioré cet exercice grâce aux commentaires des utilisateurs et de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada. Dans l'ensemble, les réactions ont été positives, et certaines améliorations au contenu et aux instructions de l'enquête ont été proposées. Celles-ci ont été intégrées à l'enquête de 2020.



Tandem est le système de gestion des données d'agrément d'Ingénieurs Canada

Nous avons continué à configurer Tandem dans l'optique du processus d'agrément. Notre équipe de projet et le Comité consultatif du système de gestion des données du PAA ont exploré différentes options de configuration du système qui permettraient de saisir des données montrant que les programmes respectent les normes d'agrément du BCAPG. Ceci permettrait d'abandonner l'outil Excel avec macro pour adopter une plateforme intégrée et conviviale réduisant la saisie des données en double et améliorant l'expérience de l'utilisateur. Grâce au travail effectué cette année, nous pourrions peut-être mettre hors service la base de données des bénévoles, qui commence à prendre de l'âge, optimiser les outils de collaboration permettant aux équipes de visiteurs du Bureau d'agrément de rédiger leurs rapports, et centraliser les données servant à l'analyse et à la prise de décision en matière d'agrément.

Le processus d'amélioration continue a été mis en oeuvre avec succès et est géré par l'équipe d'agrément. Ce processus reproductible fournit un cadre permettant de cerner les commentaires des parties prenantes à l'agrément et des répondants à l'Enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés, puis de les classer par ordre de priorité et d'y répondre. Ce processus est non seulement la pierre angulaire du Programme d'amélioration de l'agrément, mais il est également essentiel à son efficacité à long terme.

Priorité stratégique 2 : Responsabilité en matière d'agrément

La responsabilité en matière d'agrément est un programme unique d'Ingénieurs Canada, conçu pour assurer l'amélioration continue de la transparence et de l'efficacité système d'agrément. Ces dernières années, le conseil d'administration, les organismes de réglementation et les EES ont demandé au Bureau canadien d'agrément des programmes en génie (BCAPG) de faire preuve d'une plus grande transparence. Par conséquent, Ingénieurs Canada a fait de la responsabilité en matière d'agrément une priorité stratégique de son plan stratégique 2019-2021.



Conformément à l'orientation du plan stratégique, en juin, le BCAPG a approuvé et mis en œuvre la Stratégie d'évaluation de la responsabilité en matière d'agrément. Cette stratégie permet au BCAPG d'évaluer chaque année l'efficacité, la fiabilité, la transparence et l'efficacité du processus d'agrément.

Le cycle de collecte, d'analyse et de rapport des données à l'intention de toutes les parties prenantes s'échelonne sur une période de 16 mois qui se chevauchent. La première évaluation annuelle a débuté en juin et se terminera à l'automne 2021 avec la publication d'un rapport. Elle repose sur les données recueillies auprès du conseil d'administration, des organismes de réglementation, du Bureau canadien d'agrément et du personnel, des EES, des membres de l'équipe de visiteurs et des étudiants.

Enfin, la question du nombre exigé d'UA a été réglée. Après de vastes recherches et une collaboration serrée, le conseil d'administration d'Ingénieurs Canada a autorisé la réduction du nombre d'unités d'agrément pour les faire passer de 1 950 à 1 850. Cependant, cela ne change rien aux exigences fixées pour certaines composantes de programme (mathématiques, sciences naturelles, études complémentaires, sciences du génie et conception en ingénierie).

Priorité stratégique 3 : Recrutement, maintien et développement professionnel des femmes au sein de la profession d'ingénieur au Canada

Dans le cadre de l'initiative 30 en 30, Ingénieurs Canada vise à faire passer à 30 % d'ici 2030 le pourcentage de nouvelles ingénieures. En collaboration avec les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement postsecondaire et les employeurs, en 2020, nous avons créé des pratiques exemplaires, des ressources et des études sur les femmes en génie. Les données présentées par les organismes de réglementation dans le Rapport national d'enquête sur les effectifs couvrant l'année civile 2019 montrent qu'en l'espace d'un an, le nombre d'ingénieures et d'ingénieurs stagiaires a augmenté pour passer respectivement de 13,5 % à 14 % et de 21 % à 22 %. Dans l'ensemble, les femmes représentaient 17,9 % des ingénieurs nouvellement titulaires. Il reste encore beaucoup à faire pour qu'un plus grand nombre de femmes se joignent à la profession et le réseau des champions et championnes de 30 en 30 tente toujours de mieux comprendre les obstacles qui se dressent devant les femmes et la manière de les éliminer.

Malgré les répercussions de la COVID-19, plusieurs mesures ont été prises pour accroître l'équité, la diversité et l'inclusion des femmes en génie dans le cadre de l'initiative 30 en 30. En 2020, les quatre groupes de travail (Maternelle à fin secondaire, Études postsecondaires; Ingénieurs en début de carrière et Industrie) d'Ingénieurs Canada ont tenu des réunions virtuelles trimestrielles avec les champions de 30 en 30. Les groupes de travail ont discuté des stratégies de mobilisation d'un plus grand nombre de membres et d'étudiants pendant la pandémie, ainsi que des ressources en ligne pour les femmes et des données récentes sur les femmes en génie.

En collaboration avec le Groupe de travail Maternelle à fin secondaire, nous avons publié un guide qui vise à aider les responsables de programmes de sensibilisation au génie à démonter les stéréotypes sexistes, à promouvoir la profession d'ingénieur et à intégrer l'équité et l'inclusion à toutes leurs pratiques. Le **Guide de sensibilisation 30 en 30 - De la maternelle à la fin du secondaire** est destiné aux programmes qui mènent des activités de sensibilisation au génie auprès des enfants et des jeunes, garçons et filles, de la maternelle au secondaire.

Conscients que les employeurs d'ingénieurs jouent un rôle essentiel dans le recrutement, le maintien en poste et le développement professionnel des femmes, nous avons élaboré le guide **Changer la culture des employeurs d'ingénieurs**.

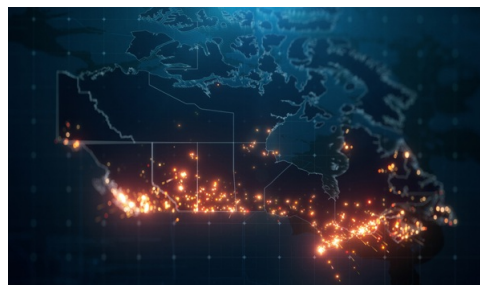
En collaboration avec les organismes de réglementation du génie, nous avons réalisé une analyse comparative, axée sur le genre (ACG+), des programmes nationaux d'aide à l'obtention du permis d'exercice du génie et de sensibilisation des employeurs et publié le rapport de cette analyse au début de 2021. Dans le cadre de ce rapport, nous avons collaboré avec les organismes de réglementation pour créer une carte de pointage 30 en 30 visant à augmenter le nombre d'indicateurs et nous avons fourni un cadre permettant d'établir des cibles dans le contexte de l'initiative 30 en 30. Le 23 juin 2020 a marqué la Journée internationale des femmes en génie (INWED), qui vise à célébrer dans le monde entier le travail des femmes en génie.

Le thème de l'INWED 2020, Transformer le monde (#ShapeTheWorld), a été l'occasion de mettre en lumière les nombreuses contributions de ces ingénieures à leurs collectivités. Dans ce contexte, nous avons donné la parole à des ingénieures qui nous ont raconté comment elles s'y étaient prises pour mobiliser leurs compétences et leurs ressources en vue de relever les défis posés par la COVID-19.



Priorité stratégique 4 : Projet d'évaluation sur la base des compétences

Dans le plan stratégique, le conseil d'Ingénieurs Canada a indiqué que la création d'un système national en ligne d'évaluation sur la base des compétences des candidats au permis d'exercice figurait toujours au nombre de ses priorités. En 2020, cette priorité a connu des avancées notables pour ce qui est de la mise au point d'une méthode transparente et normalisée d'évaluation de l'expérience de travail en génie.



Depuis 2017, Ingénieurs Canada travaille avec Engineers and Geoscientists British Columbia pour que ce dernier mette son système en ligne à la disposition des autres organismes de réglementation canadiens. En 2020, le système en ligne d'évaluation sur la base des compétences a été lancé et entièrement adopté par trois organismes de réglementation, à savoir : Engineers and Geoscientists BC, l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS) et Engineers PEI. Trois autres organismes de réglementation ont déjà effectué la transition ou prévoient l'effectuer en 2021 : Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick (AIGNB), Professional Engineers and Geoscientists Newfoundland and Labrador (PEGNL), et Engineers Geoscientists Manitoba.

À la fin de novembre, les compétences requises en milieu canadien ont été affinées et mises en œuvre dans le système. Les responsables de l'admission des 12 organismes de réglementation ont cerné huit des 34 compétences qui doivent être acquises dans un milieu de travail canadien ou équivalent pour garantir une connaissance suffisante des lois, des pratiques, des normes, des codes, des conditions et du climat canadiens. Ces compétences viennent remplacer les exigences strictes en matière d'expérience locale et limitée dans le temps qui, selon divers commissaires à l'équité et aux droits de la personne, représentent des obstacles injustes à l'obtention du permis d'exercice. Les compétences requises en milieu canadien sont désormais accessibles à tous les organismes de réglementation qui utilisent le système en ligne. Les candidats qui ne peuvent démontrer qu'ils ont suffisamment de compétences acquises en milieu de travail canadien peuvent suivre le séminaire Working in Canada, mis au point par Engineers and Geoscientists BC. Ce séminaire fournit des instructions aux utilisateurs et leur permet de tester leur compréhension générale de ces compétences.

Impératif opérationnel 1 : Agrément

L'agrément des programmes de premier cycle en génie favorise et encourage le maintien de normes rigoureuses dans la formation des ingénieurs et garantit que les diplômés satisfont aux exigences de formation requises pour l'obtention du permis d'exercice.



En 2020, le système d'agrément a dû relever les défis posés par la pandémie de COVID-19. En raison des directives gouvernementales sur la distanciation physique et des restrictions en matière de déplacement, la plupart des visites d'agrément prévues en 2020-2021 ont été reportées d'un an et tous les programmes se sont vu accorder une prolongation d'un an du cycle d'agrément. Les visites de nouveaux programmes remettant des diplômes à leur première cohorte d'étudiants en 2021 ont été faites virtuellement plutôt qu'en présence. Pour mieux gérer cette nouvelle situation, le BCAPG a mis sur pied le Groupe de travail sur les visites virtuelles avec le mandat de planifier les visites virtuelles, mettre au point les paramètres d'un projet de validation de principe pour faciliter les visites virtuelles, procéder à une analyse des visites virtuelles et produire un document sur les pratiques exemplaires et les leçons tirées. Ces travaux ont débouché sur le Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie, décrivant comment mener virtuellement une visite d'agrément qui aurait normalement lieu sur place. Le guide a servi de point de départ pour aider les responsables de programmes à se préparer et à fournir à l'équipe de visiteurs les données nécessaires à son évaluation.

Les effets de la pandémie ont non seulement mené à la création du Groupe de travail sur les visites virtuelles du BCAPG, mais également à la mise sur pied d'autres groupes de travail qui ont bien avancé leurs

travaux en 2020. Le Groupe de travail sur les expériences d'apprentissage des étudiants en période de COVID-19 a été créé pour étudier comment les mesures mises en place par les responsables des programmes pour composer avec la pandémie cadrent avec les normes d'agrément. De plus, le Groupe de travail sur la documentation requise pour les visites a procédé à un examen global de toute la documentation remise par un programme à l'équipe de visiteurs. Ce travail fait suite aux commentaires des établissements d'enseignement supérieur, qui soulignent le travail important requis pour rassembler et présenter la documentation, ainsi que des membres des équipes de visiteurs, qui ont besoin d'information pour évaluer adéquatement le contenu et la qualité des programmes d'études. Un groupe de travail a aussi été mis sur pied pour trouver des moyens d'intégrer les objectifs de l'initiative 30 en 30 au processus d'agrément.

En 2021, le BCAPG examinera le rapport définitif et les recommandations de ces groupes de travail, ce qui marquera la fin de leurs travaux. Le BCAPG continue de surveiller les effets à court, moyen et long terme de la pandémie sur la formation de premier cycle en génie au Canada et sur le système d'agrément.

Impératif opérationnel 2 : Relations avec les organismes de réglementation

Faciliter et encourager de bonnes relations de travail entre les organismes de réglementation est au cœur de notre travail. Nous espérons encourager la collaboration entre les organismes de réglementation par l'entremise de nos programmes, et renforcer la profession grâce aux échanges d'idées et de pratiques exemplaires. Nous offrons aussi un soutien direct pour faciliter la communication entre les organismes de réglementation et assurer le maximum d'harmonie possible.



Il a fallu annuler les réunions en personne à cause de la COVID-19. Malgré tout, les organismes de réglementation se sont montrés collaboratifs et ont participé à des réunions virtuelles, y compris le Groupe des chefs de direction, le Groupe national des responsables de l'admission, le Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi et le Groupe national des responsables de l'exercice.

Étant donné que 2020 s'est déroulée sous le signe du changement, la plupart des réunions portaient sur l'adaptation à ces changements. Le Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi a eu des discussions de fond sur la manière d'effectuer des enquêtes à distance et de mener des audiences virtuelles ou semi-virtuelles afin de s'adapter à la pandémie et aux restrictions connexes. De même, le Groupe national des responsables de l'admission s'est interrogé sur la manière de régler les complications causées par la pandémie dans le domaine des admissions. Ceci concernait notamment l'impossibilité d'avoir accès au courrier des candidats ou la difficulté de passer à un mode d'apprentissage à distance. De plus, 2020 a vu la création du Groupe national des agents financiers. Ce groupe vise à donner aux cadres supérieurs des 12 organismes de réglementation l'occasion d'échanger de l'information sur des enjeux, de promouvoir des initiatives d'intérêt commun et de partager des pratiques prometteuses.

Pour faciliter l'accueil des nouveaux venus au conseil d'administration et aux comités, des séances d'orientation ont été offertes aux nouveaux présidents et chefs de direction. Ces séances ont eu lieu en personne en février, et virtuellement en octobre.

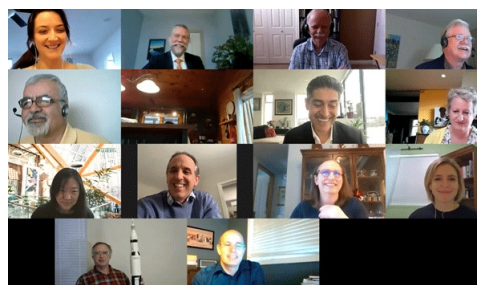
Impératif opérationnel 3 : Services et outils

Ingénieurs Canada crée et tient à jour des ressources qui répondent aux besoins des organismes de réglementation et des ingénieurs. Il s'agit notamment de guides pour les organismes de réglementation et le public, de documents d'Ingénieurs Canada, de programmes d'examens et de la Base de données nationale sur les effectifs. Ces ressources permettent l'évaluation des compétences en génie, favorisent l'excellence en matière d'exercice et de réglementation du génie, et facilitent la mobilité des ingénieurs au Canada.

Comme par les années passées, 2020 a été marquée par l'examen, la révision et la création de diverses ressources par le Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG). Au nombre de ces

dernières, signalons les suivantes :

- » Version révisée du Guide sur la gestion du risque
- » Nouveau guide sur l'évaluation de l'expérience de travail en génie, destiné aux organismes de réglementation
- » Achèvement des programmes d'examens sur les matières de base et le génie biomédical et biochimique
- » Achèvement du guide sur le programme d'ingénieur stagiaire, destiné aux organismes de réglementation
- » Travaux visant l'élaboration d'un guide sur la diversité et l'inclusion
- » Travaux visant l'élaboration d'un nouveau programme d'examens sur le génie aérospatial et aéronautique
- » Révision des programmes d'examens de génie informatique et de génie logiciel
- » Révision d'un document sur le génie logiciel



Réunion du BCCAG sur Zoom

Au nombre des travaux d'amélioration et d'élaboration de ces documents, signalons l'achèvement d'un guide sur le programme d'ingénieur stagiaire. Ce nouveau guide vise à faciliter, pour l'ingénieur stagiaire, la transition du statut de diplômé en génie à celui d'ingénieur entièrement qualifié, apte à assumer la responsabilité de l'exercice du génie sur le plan tant professionnel que technique.

En 2020, nous avons jeté les bases pour reconstruire la Base de données nationale sur les effectifs en 2021-2022. Pour ce faire, il a fallu définir les exigences opérationnelles, concevoir un vaste processus de sélection des soumissionnaires et publier une demande de propositions (DP) pour la réalisation des travaux. Au cours des 18 prochains mois, l'outil sera remanié aux fins suivantes :

- » Améliorer l'expérience utilisateur du personnel des organismes de réglementation
- » Simplifier le transfert des candidats à la mobilité
- » Permettre aux organismes de réglementation de contrôler leurs propres données
- » Améliorer la cohérence des informations vérifiées
- » S'assurer que les informations contenues dans la Base de données nationale sur les effectifs correspondent à ce dont les organismes de réglementation ont besoin dans le cadre du processus d'admission à la mobilité.
- » Réduire au minimum le temps que le personnel d'Ingénieurs Canada doit consacrer à l'entretien de la base de données.

Impératif opérationnel 4 : Programmes nationaux

Assurance, services financiers et autres avantages offerts aux ingénieurs

Ingénieurs Canada offre un certain nombre de programmes nationaux qui visent à profiter aux organismes de réglementation du génie et à leurs membres. Ceci est réalisé en vertu d'initiatives et de partenariats commandités, également appelés « programmes d'affinité ».



Les partenaires affinitaires d'Ingénieurs Canada ont réagi rapidement à la crise de la COVID-19. En effet, ils ont pris des dispositions bénéfiques pour les ingénieurs et les géoscientifiques assurés - par exemple, des allègements de paiement et de taux, et des ajustements temporaires de la couverture. En tant que sociétés, nos partenaires ont soutenu des organismes de bienfaisance et des travailleurs de première ligne.

Au début de 2020, nous avons lancé dans les réseaux sociaux une seconde campagne de sensibilisation au Programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire (SPLIP), qui offre aux ingénieurs une protection individuelle des services professionnels. Grâce à Twitter et Facebook, la campagne a permis d'accroître la fréquentation du site Web d'Ingénieurs Canada, avec plus de 1 000 consultations des pages sur

le SPLIP. Plus tard au courant de l'année, nous avons mené une autre campagne pendant laquelle les visiteurs sont restés plus longtemps qu'auparavant sur les pages Web.

Professional Geoscientists Ontario s'est joint au programme d'assurance habitation et automobile parrainé par Ingénieurs Canada. Les clients de ce programme de TD assurance bénéficieront aussi d'une augmentation du nombre de Centres auto TD Assurance, maintenant porté à 20 dans l'ensemble du pays. Ces centres sont les seuls centres à guichet unique au Canada dans lesquels les clients peuvent parler à un conseiller en réclamations, faire réparer leur véhicule et obtenir une voiture de location. TD Assurance a poursuivi le développement de ses capacités en ligne. Elle a ainsi offert à ses clients plusieurs options libre-service, notamment un portail en ligne élargi (MonAssurance), la possibilité d'acheter une police d'assurance en ligne et une fonctionnalité de clavardage pour améliorer les niveaux de service.

En collaboration avec Manulife, Ingénieurs Canada a donné accès à une application de soins de santé en ligne (Akira) aux assurés des programmes de santé et de soins dentaires. Les services comprennent l'aiguillage vers des spécialistes, la demande de tests de laboratoire, le diagnostic de problèmes de santé et les ordonnances. Ce nouveau service vise à aider les membres assurés en cette période de COVID-19 et il sera offert pendant au moins un an.

Le rabais du programme d'expédition et de fret d'UPS a été porté à 50 % pour tous les envois de petits colis.

Ingénieurs Canada, en collaboration avec Marsh et les organismes de réglementation, a retenu les services d'un nouvel assureur, Victor Canada, pour son programme combiné d'assurance contre les erreurs et omissions et d'assurance des administrateurs et dirigeants d'organismes sans but lucratif, ce qui a permis d'améliorer la couverture et de réduire les primes.

En collaboration avec Marsh, Ingénieurs Canada et les autorités de réglementation ont choisi CFC Underwriting comme assureur pour répondre à leurs besoins en matière de cyberassurance d'entreprise.

Enfin, après avoir consulté le Comité consultatif des programmes d'affinité et discuté avec les organismes de réglementation participant au Programme national d'avantages sociaux collectifs, Ingénieurs Canada a demandé à Manuvie d'accorder une exonération de primes de trois mois aux organismes participant au programme et de mettre en œuvre le produit de soins de santé virtuels de Manuvie (en partenariat avec Akira), « Soins de santé en ligne ». Cela a été possible grâce à des fonds provenant du compte de dépôt sans restriction du programme.

Protocole du CVIIP

Conformément au plan stratégique 2019-2021, Ingénieurs Canada a signé un accord de prise en charge avec l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (ICLR) afin de lui céder la propriété du programme et du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). Ingénieurs Canada a pris la décision de céder ce programme du CVIIP à une entité qui veillerait à ce que le programme continue de bénéficier de l'attention et des investissements dont il a besoin pour être véritablement utile au secteur privé, aux collectivités autochtones et à tous les paliers de gouvernement ainsi qu'aux parties intéressées à l'extérieur du Canada. Ingénieurs Canada est persuadé que l'ICLR fera en sorte que le programme prospère dans les années à venir.

Programme PRI

Dans le cadre du plan stratégique 2019-2021, Ingénieurs Canada a également signé un accord de prise en charge avec le Climate Risk Institute afin de lui céder la propriété du programme de certification de Professionnel de la résilience des infrastructures (IRP). Le programme de PRI a été conçu pour aider les ingénieurs à approfondir les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter des approches de planification, de conception et de gestion d'infrastructures qui soient plus résilientes aux effets du climat. Ingénieurs Canada a pris la décision céder le programme de PRI à une entité qui s'engagerait à offrir l'ensemble des cours et un solide programme de certification.

Impératif opérationnel 5 : Défense des intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral

Ingénieurs Canada fait entendre la voix de la profession d'ingénieur auprès du gouvernement fédéral. Notre travail de défense des intérêts est axé sur les questions de politique et sur l'élaboration de lois et de règlements concernant la sécurité publique et l'ingénierie.

Tandis que le monde devait composer avec les effets généralisés de la COVID-19, Ingénieurs Canada a relevé ces défis en changeant sa focalisation. Nous avons fourni des commentaires et des recommandations à la Chambre des communes, au Sénat et à la fonction publique fédérale sur des sujets tels que la pandémie de COVID-19, les répercussions de cette pandémie sur les femmes, les modifications apportées au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées, les postes d'ingénieur au sein de la fonction publique, le budget fédéral de 2021, l'ébauche du Plan national de science et de connaissances relatives au changement climatique, et le Code national du bâtiment dans le contexte des changements climatiques, de l'adaptation et du développement durable. De plus, nous avons publié un nouvel énoncé de principe national sur l'exercice professionnel dans le domaine de la cybersécurité et un énoncé d'enjeu sur le rôle des ingénieurs dans la reprise économique à long terme du Canada après la COVID-19.



Début mars 2020, Ingénieurs Canada rencontre l'honorable Omar Alghabra

En guise de réaction aux divers effets de la COVID-19, nous avons actualisé huit énoncés de principe nationaux portant sur des sujets touchant les organismes de réglementation du génie et la profession d'ingénieur. Il s'agit de mises à jour de nos énoncés de principe sur les questions suivantes : la diversité, l'équité et l'inclusion; la mobilité nationale et internationale de la main-d'œuvre; les lois en lien avec la profession; la réglementation de la profession dans les industries sous réglementation fédérale; les infrastructures; les infrastructures dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées; et les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes. Ingénieurs Canada a par ailleurs rencontré des députés et des hauts fonctionnaires fédéraux pour discuter des sujets de préoccupation des organismes de réglementation et de la profession d'ingénieur. Il s'agissait notamment de réunions avec Marilyn Gladu, présidente du Comité permanent de la condition féminine, Stephanie Kusie, ministre fantôme des Transports, et Omar Alghabra, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales.

Impératif opérationnel 6 : Suivi, recherches et conseils

Ingénieurs Canada a un rôle à jouer pour cerner, examiner et expliquer proactivement les tendances et les changements susceptibles d'avoir un impact sur les organismes de réglementation du génie et la profession d'ingénieur. Cette information doit être communiquée aux organismes de réglementation sur une base continue pour éclairer leurs processus de prise de décision et d'établissement d'orientations.

En 2020, le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé une sous-stratégie de recherche réglementaire. Cette sous-stratégie comporte deux activités principales destinées à éclairer le processus décisionnel des organismes de réglementation :

- » Produire des rapports de recherche détaillés sur des sujets choisis, liés à la façon dont les organismes de réglementation s'acquittent de leurs responsabilités et à l'évolution de la profession.
- » Surveiller l'environnement afin de cerner les tendances qui pourraient avoir une incidence sur l'avenir de la réglementation et de la profession.

Une fois la sous-stratégie approuvée, les organismes de réglementation ont été consultés au sujet d'une liste de sujets pouvant faire l'objet d'études. Trois sujets ont été retenus : le statut de membre non actif, la réglementation des entités et les systèmes autonomes. En outre, trois groupes consultatifs composés d'employés des organismes de réglementation et d'experts ont été créés pour se pencher sur ces sujets. Ces groupes ont pour mandat de guider l'élaboration des documents de recherche et pour ce faire, ils devront définir la portée des recherches et les principaux termes, passer en revue la documentation et fournir une rétroaction et une orientation. Des documents de recherche sur chaque sujet sont en cours et les organismes de réglementation seront consultés sur ces travaux tout au long de 2021.

En outre, en 2020, nous avons publié dans *Parlons génie* une série d'articles portant sur des questions de réglementation et visant à éclairer les organismes de réglementation. Ces articles donnent un aperçu des tendances et des affaires courantes qui touchent les professions réglementées.



Impératif opérationnel 7 : Mobilité internationale

Ingénieurs Canada aide les organismes de réglementation à définir les occasions et les risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens. Les activités entreprises en 2020 ont permis de poursuivre dans ce sens.

Une nouvelle sous-stratégie a été approuvée et un groupe consultatif a été créé pour guider les travaux réalisés en collaboration avec l'International Engineering Alliance (IEA). Le groupe consultatif aidera les organismes canadiens de réglementation du génie à maintenir une solide réputation internationale. Il prendra également note des tendances croissantes de la mobilité professionnelle et y réagira. L'examen régulier de notre statut au sein de l'IEA s'est déroulé en 2020. Des questions ont porté sur les exigences en matière de développement professionnel continu et sur les évaluations des candidats au permis d'exercice qui ne sont pas fondées sur les compétences. Ces questions ont été résolues lors de la réunion de l'IEA de janvier 2021, et notre adhésion a été prolongée.

Le nombre d'inscriptions au Répertoire de la mobilité d'Ingénieurs Canada continue d'augmenter, les ingénieurs actuellement titulaires d'un permis d'exercice au Canada déposent des demandes pour utiliser la désignation d'ingénieur de l'APEC et d'IntPE (Canada). Ces désignations signifient qu'un ingénieur répond à la norme d'inscription et qu'il est prêt à exercer le génie sur la scène internationale. Dans certains pays, ces ingénieurs peuvent être admis plus rapidement s'ils sont déjà inscrits à ce répertoire. Plus de 250 ingénieurs



sont inscrits au Répertoire.

En outre, l'année 2020 a été marquée par la création de la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE). La nouvelle BDEDE est une source d'information qui aidera les responsables de l'admission à déterminer si un diplôme répond aux exigences requises pour exercer le génie au Canada. Elle comprendra des renseignements sur les questions suivantes :

- »Le système éducatif ainsi que son lien avec la pratique de la profession d'ingénieur et l'obtention du permis d'exercice ou l'inscription, le cas échéant, dans divers pays du monde.
- »Les autorités compétentes
- »La classification des diplômes selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE)
- »Les systèmes d'assurance qualité
- »Les usines à diplômes

Le nouveau système permettra également de demander l'ajout de nouveaux utilisateurs, de soumettre des demandes à Ingénieurs Canada pour effectuer des recherches et créer de nouvelles entrées dans le système, et de voir les demandes de recherche d'autres utilisateurs. La version remaniée du système améliore l'expérience globale de l'utilisateur pour les organismes de réglementation. Elle est également plus stable et pourra mieux être adaptée à l'évolution des besoins des organismes de réglementation. Elle devrait être lancée en mars 2021.

Impératif opérationnel 8 : Promotion et rayonnement

Ingénieurs Canada s'efforce de faire reconnaître la valeur de la profession et de susciter l'intérêt de la relève par le biais d'une série d'activités de sensibilisation. En 2020, le conseil a approuvé la nouvelle sous-stratégie pour l'IO8. Cette stratégie vise à tirer parti des possibilités, des programmes et des partenariats existants, ainsi que de la capacité unique d'Ingénieurs Canada à coordonner les initiatives de sensibilisation au nom des organismes de réglementation et en collaboration avec eux. Cette sous-stratégie a été élaborée en collaboration et en consultation avec nos organismes de réglementation provinciaux et territoriaux et s'appuie sur des recherches sur les tendances et les pratiques exemplaires présentes et à venir.

L'une de ces initiatives est le Mois national du génie (MNG), une célébration nationale de la profession d'ingénieur qui a lieu chaque année au mois de mars. En 2020, le programme d'activités du Mois national du génie (MNG), une célébration nationale de la profession d'ingénieur qui a lieu chaque année au mois de mars, est passé en mode virtuel. À cette occasion, Ingénieurs Canada a collaboré avec les organismes de réglementation pour lancer dans les médias sociaux une campagne générée par les utilisateurs. La campagne a été couronnée de succès quoique de courte durée puisque la pandémie a frappé et qu'il y a eu un état d'urgence.

À ce moment-là, la campagne du MNG a plutôt mis l'accent sur les élèves restant à domicile, les enseignants, les parents et les unités de guides et a fait la promotion d'activités virtuelles de STIM susceptibles d'être réalisées à la maison.

Pour ce qui est de son travail auprès des jeunes du primaire et du secondaire, Ingénieurs Canada offre le programme Future City, une initiative unique en son genre permettant à des élèves du premier cycle du secondaire - aux États-Unis, au Canada et partout dans le monde - de faire ce qu'un ingénieur fait de mieux : cerner des problèmes, chercher des idées, concevoir des solutions, tester, retester, construire, puis partager les résultats de son travail.

Pour la première fois, le programme Future City a été offert complètement virtuellement afin d'appuyer l'apprentissage en classe et en ligne. Plus de 380 élèves de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ont participé à la compétition virtuelle. L'équipe du Nouveau-Brunswick a d'ailleurs participé virtuellement à la compétition internationale en ligne.



Ingénieurs Canada entretient également une relation de longue date avec les Guides du Canada, les deux organismes collaborant pour susciter l'intérêt des filles pour le génie par le biais du Programme d'écussons d'ingénierie. En 2020, 1 145 écussons ont été distribués aux Guides du Canada. Ce chiffre est inférieur à celui des années précédentes en raison du nombre d'activités que les Guides du Canada ont dû annuler à cause de la COVID-19.

Dans le cadre de nos initiatives de développement des étudiants en génie, nous avons continué à soutenir la Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG) et à nous associer à elle. Nous avons signé un protocole d'entente avec elle et lancé un programme de mentorat permettant de jumeler les étudiants leaders de la FCEG avec des membres du personnel d'Ingénieurs Canada. Nous continuons également à soutenir les événements de la FCEG et le cours en ligne ouvert à tous, *L'ingénierie durable*, offert en partenariat avec Polytechnique Montréal.

Enfin, pour donner suite à une consultation auprès du personnel des organismes de réglementation au sujet de la stratégie de rayonnement et d'engagement d'Ingénieurs Canada et tirer parti des leçons retenues de la campagne du Mois national du génie, le Comité consultatif du MNG a été dissous et remplacé par deux groupes de travail responsables respectivement de l'engagement numérique et de la campagne visant les réseaux sociaux.

Prix et distinctions honorifiques

Les Prix d'Ingénieurs Canada ont pour objet de reconnaître et de célébrer les réalisations des ingénieurs et des étudiants en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Le gala annuel de remise des prix en l'honneur des lauréats a été annulé en 2020 en raison des perturbations causées par la COVID-19.

Malgré la tournure soudaine des événements, le programme de prix a connu d'importantes avancées grâce à une campagne lancée en juin 2020 dans les médias sociaux. Cette campagne comprenait des publications dans les réseaux sociaux d'Ingénieurs Canada et ceux des lauréats, de la publicité dans les réseaux sociaux et sur les plateformes numériques de la CBC, ainsi que de la médiatisation méritée.

L'évaluation du programme de bourses d'études d'Ingénieurs Canada s'est également terminée en 2020. À la suite de cette évaluation, nous avons créé une nouvelle bourse d'études destinée aux étudiantes et étudiants de premier cycle faisant preuve de leadership et de résilience. Cette bourse d'études a été lancée à l'automne 2020.

Lauréats des Prix d'Ingénieurs Canada

Chaque année, dans le cadre de son Programme de prix, Ingénieurs Canada souligne l'excellence d'ingénieurs, d'équipes d'ingénieurs, de projets ou de réalisations d'ingénierie, ainsi que d'étudiants en génie canadiens. Les lauréats et lauréates de 2020 sont :

- »Cristina Amon, ScD., P.Eng. - Médaille d'or
- »Colin Smith, M.S., MBA, FEC, P.Eng. - Distinction pour services méritoires – Service professionnel
- »Clayton Deutsch, PhD., P.Eng. - Médaille de distinction pour la formation en génie
- »Technologie SoundBite de recanalisation vasculaire, SoundBite Medical Solutions Inc. - Prix national pour un projet ou une réalisation en génie
- »Megan Pate, P.Eng. - Distinction pour réalisation exceptionnelle d'un(e) jeune ingénieur(e)
- »Nathalie Tufenkji, PhD., ing.- Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- »Russ Wlad, P.Eng. - Distinction pour services méritoires – Service communautaire
- »Dolma Tsundu - Médaille d'or des étudiant.e.s en génie

Lauréats des bourses d'études d'Ingénieurs Canada

Chaque année, en s **Ingénieurs Canada-TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)**

- »Gregory Bak, P.Eng
- »Jacky Chow, PhD, MBA, P.Eng.
- »John Desnoyers-Stewart, MFA, P.Eng.

Bourses d'études Ingénieurs Canada-Financière Manuvie (12 500 \$)

- »Amalia Gil, P.Eng.

»Kevin Wallin, P.Eng.

»Kiki Chan, M.A.Sc., P.Eng.

Fellows d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada

Maria Arrieta, FEC (Hon.)

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

Adria Coombs, FEC, P.Eng.
Alil Ostad-Aghaei, FEC, P.Eng.
Amy Wisniewski, FEC, P.Eng.
Clayton Deutsch, FEC, P.Eng.
Dean Mullin, FEC, P.Eng.
Frank Cavaliere, FEC, P.Eng.
Hasan Rizvi, FEC, P.Eng.
Jim McCuaig, FEC, P.Eng.
Kari Anderson, FEC, P.Eng.
Maria Estela Savala Mata, FEC, P.Eng.
Michael Cholach, FEC (Hon.)
Roya Iranitalab, FEC, P.Eng.
Russ Wlad, FEC, P.Eng.

Engineers Geoscientists Manitoba

Carolyn Geddert, FEC, P.Eng.
Grantley King, FEC, P.Eng.
Robert O'Toole, FEC, P.Eng.

Engineers PEI

Geoff Connolly, FEC, P.Eng.

Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)

Mohamed Cheriet, FIC, ing.
Denis Laurendeau, FEC, ing.
René Therrien, FEC, ing.
Robert Molenge, FIC, ing.

Professional Engineers and Geoscientists Newfoundland and Labrador (PEGNL)

Joanna Barnard, FEC, P.Eng.
David Goosney, FEC, P.Eng.

Professional Engineers Ontario (PEO)

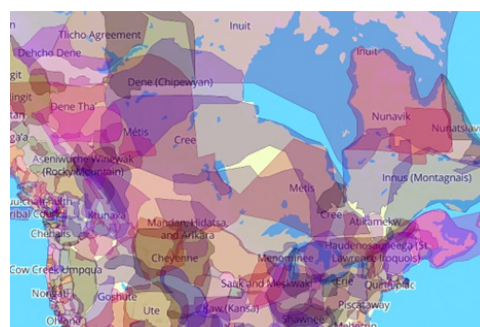
Cristina Amon, FEC, P.Eng.
Darlene Daigle, FEC, P.Eng.
Donald Ireland, FEC, P.Eng.
Gerald J. McGee, FEC, P.Eng.
Hafiz Bashir, FEC, P.Eng.
Ian Marsland, FEC, P.Eng.
Kaoru Yajima, FEC, P.Eng.
Karin Pratte, FEC, P.Eng.
Krzysztof Popiolek, FEC, P.Eng.
Linda Latham, FEC, P.Eng.
Maziyar Bolour, FEC, P.Eng.
Md Shah Alamgir, FEC, P.Eng.
Mohammad Khalid, FEC, P.Eng.
Pierre Legault, FEC, P.Eng.
Satyendrakumar Bhavsar, FEC, P.Eng.
Souheila Bardakji, FEC, P.Eng.
Stacey McGuire, FEC, P.Eng.
Vera Straka, FEC, P.Eng.
James Amson, FEC, P.Eng.

Impératif opérationnel 9 : Diversité et inclusion

Ingénieurs Canada s'emploie à faire en sorte que la profession d'ingénieur soit plus diversifiée, inclusive et représentative de la population canadienne. Pour ce faire, nous mettons au point des programmes et des ressources visant à accroître la diversité des personnes au sein de la profession. Nous nous concentrons essentiellement sur l'augmentation du recrutement, du maintien en poste et du développement professionnel des femmes, ainsi que sur la réduction des obstacles auxquels se heurtent les Autochtones pour entrer et s'épanouir dans la profession d'ingénieur.

Notre nouveau comité consultatif sur les Autochtones (CCA) joue un rôle important dans l'orientation de notre travail visant à accroître l'accès des Autochtones au génie. En 2020, le CCA a fourni des conseils sur la création d'une ressource pour la reconnaissance des terres traditionnelles, un Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires ancestraux. Le groupe a également contribué à la préparation de notre rapport sur les Autochtones en génie au Canada, notamment aux travaux de recherche. D'autres travaux de recherche devraient être réalisés en 2021, en collaboration avec les organismes de réglementation.

L'inclusion commence par une meilleure compréhension de la question au sein de l'organisation, et une plus grande sensibilisation à cet enjeu. Pour ce faire, Ingénieurs Canada s'est associé à 4 saisons de la réconciliation afin d'offrir à ses intervenants une formation sur l'histoire et le vécu des peuples autochtones. En 2020 et 2021, cette formation a été dispensée au personnel, au conseil d'administration, au BCAPG, BCCAG, aux chefs de la direction et aux présidents des organismes de réglementation, à Doyennes et doyens d'ingénierie Canada et à la Fédération canadienne étudiante de génie.



Ingénieurs Canada a commandité le Regroupement national au Canada de l'American Indian Science and Engineering Society (AISES) et y a participé. Nous continuons à participer au Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC) auprès de l'American Indian Science and Engineering Society (AISES) et à promouvoir l'AISES auprès des organismes de réglementation, des EES et des employeurs.

En 2020, nous avons organisé des réunions mensuelles du Réseau pour la décolonisation et l'autochtonisation de la formation en génie (RDAFG), qui offre une communauté de pratique aux professeurs, étudiants, chercheurs et administrateurs autochtones et non autochtones associés à des programmes de génie agréés. Le RDAFG partage des idées et des pratiques exemplaires qui contribuent à mieux faire comprendre les domaines qui devraient être améliorés pour que les efforts de vérité et de réconciliation soient intégrés à la formation de premier cycle en génie au Canada.

Ingénieurs Canada continue d'établir des réseaux avec d'autres organismes professionnels (Association des architectes paysagistes du Canada, Institut canadien des urbanistes, Institut royal d'architecture du Canada) pour préparer le terrain à l'ouverture d'un dialogue avec des organismes autochtones nationaux et collaborer à l'établissement de partenariats stratégiques.

Impératif opérationnel 10 : Protection des marques officielles

Au nom des organismes provinciaux de réglementation de la profession d'ingénieur, Ingénieurs Canada détient et administre un portefeuille de propriété intellectuelle qui comprend des marques officielles et des marques de commerce enregistrées, notamment des marques de certifications enregistrées. En 2020, nous avons examiné et évalué la stratégie de protection des marques de commerce d'Ingénieurs Canada afin de nous assurer du maintien de l'utilisation et de la protection adéquates des marques de commerce et des marques officielles.



Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- »ENGINEER
- »ENGINEERING
- »CONSULTING ENGINEER
- »PROFESSIONAL ENGINEER
- »P.ENG.
- »GÉNIE
- »INGÉNIERIE
- »INGÉNIEUR CONSEIL
- »INGÉNIEUR
- »ING.

En collaboration avec les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada a, en 2020, donné son consentement à 50 demandes d'enregistrement de sociétés de régime fédéral dont le nom comprenait l'une de ses marques officielles. Une de ces requêtes émanait d'un demandeur enregistrant un organisme sans but lucratif.

De plus, nous avons fermé neuf dossiers d'opposition concernant des marques de commerce, six d'entre eux s'étant terminés par des abandons, et trois par des règlements. Ingénieurs Canada a entamé une procédure sommaire de radiation à l'égard de 24 marques identifiées pour une éventuelle radiation (pour non-utilisation). Vingt et une de ces procédures ont abouti à la radiation de la marque du registre. Une marque a été radiée pendant la procédure, pour défaut de renouvellement.

Gouvernance

En vertu du Plan stratégique 2019-2021 et selon la politique du conseil, il existe six « responsabilités du conseil », qui ont toutes été assumées en 2020 avec l'aide du personnel permanent d'Ingénieurs Canada. Les responsabilités du conseil sont les suivantes :

- » Se tenir responsable et tenir responsables les administrateurs et les personnes relevant du conseil.
- » Mettre en place un processus favorisant l'engagement des organismes de réglementation au moyen de communications régulières qui facilitent la participation, l'évaluation et la rétroaction.
- » Fournir une orientation stratégique continue et appropriée.
- » Assurer l'élaboration et l'examen périodique des politiques du conseil.
- » S'assurer que le chef de la direction maintient en place un système robuste et efficace de gestion des risques et prend les mesures qui s'imposent, ce système devant refléter le niveau de tolérance aux risques du conseil, et oriente les stratégies d'atténuation approuvées par le conseil.
- » Assurer l'orientation des nouveaux membres et le développement continu des administrateurs et des autres personnes qui travaillent en étroite collaboration avec le conseil.



Les points saillants de ce travail en 2020 sont les suivants : les évaluations inaugurales du conseil, des administrateurs et du président; la planification de la formation en ligne des administrateurs pour répondre aux besoins identifiés dans l'auto-évaluation du conseil; la mise en œuvre de la formation des 4 saisons de la réconciliation, axée sur la sensibilisation aux questions autochtones; l'organisation de séances d'orientation pour les nouveaux administrateurs; l'approbation des recommandations de l'évaluation du chef de la direction; l'approbation du plan de consultation 2021; l'organisation d'ateliers et de consultations en vue d'élaborer le plan stratégique 2022-2024, comprenant une section sur les risques stratégiques connexes; l'approbation de plusieurs sous-stratégies définies dans le cadre du plan stratégique 2019-2021 et le suivi des progrès accomplis au moyen de rapports trimestriels et d'un rapport annuel remis aux membres; la réception de rapports trimestriels sur le registre des risques; et l'approbation de 37 politiques révisées du conseil, d'une nouvelle politique et d'une politique annulée.

États financiers

Télécharger les états financiers de 2020.